

Note de synthèse sur le compte financier (CF) 2022

L'année 2022 est marquée à la fois par une amélioration de la situation sanitaire, avec la pleine réouverture des campus aux activités de recherche et de formation sur toute l'année, et en parallèle par une dynamique inflationniste généralisée au niveau mondial qui induit des phénomènes croisés (hausse des coûts, tension au niveau du recrutement)

Comptabilité budgétaire

Les dépenses

Le contexte de l'année 2022 a induit une reprise de certaines dépenses impactées les années précédentes (fluides, missions). En dépit d'une forte augmentation du coût de l'énergie et d'une progression importante des dépenses de masse salariale, l'exercice est caractérisé par une sous-consommation de la dépense prévue, atteignant 91% des AE votées en BR2 2022, soit 151,6 M€ (en baisse de 4 M€ par rapport à l'année 2021) et 91,4% des CP, soit 154,7 M€ (en hausse de 5,8 M€ comparativement à 2021).

Ainsi, 128,4 M€ sont consommés en dépenses de personnel (en hausse de 4,2 M€ par rapport à 2021), 16,8 M€ en fonctionnement (en hausse de 300 000 €) et 9,6 M€ d'investissement (en hausse de 1,5 M€).

Si la sous-consommation concerne principalement les crédits positionnés sur conventions (PPI La Ruche et conventions pluriannuelles – de recherche majoritairement), les crédits non affectés (NA) non consommés concernent pour 2,3 M€ les dépenses de personnel (soit 1,8%) et pour 3,1 M€ les dépenses de fonctionnement (soit 13,9%).

La plus faible réalisation des dépenses en masse salariale par rapport aux cibles prévues au BI puis aux BR est liée à **plusieurs phénomènes conjoncturels** qu'il n'a pas été possible d'anticiper au moment où les chiffres et évaluations sont consolidés (chiffres et situation en juillet pour le BR2). Côté **BIATSS**, les dépenses de personnel sont très impactées par les **difficultés de recrutement et les vacances de postes** (dont plusieurs postes de direction) qui se traduisent par une **stabilité des équivalents temps plein (ETP)** alors qu'ils auraient dû augmenter de manière sensible en raison de la création de plusieurs postes sur ressources propres, et par **la croissance des contractuels sur les postes titulaires** (ce qui a conduit pour compenser cette donnée à une augmentation du nombre de concours ouverts sur 2023). Côté **E et EC**, les dépenses sur 2023 sont impactées par le cumul de **plusieurs concours infructueux, les sanctions** visant plusieurs EC et un nombre de **départs en retraite/mobilité plus importants** cette année (45 postes au concours en 2023 contre une trentaine en moyenne les années passées) auquel s'ajoute une campagne d'ATER sur supports vacants (arbitrée en juin/juillet) plus stricte cette année afin de préserver la campagne d'emploi 2023, à la suite des alertes du rectorat l'année passée sur le risque de décrochages des dépenses de MS. A ces éléments, s'ajoutent les effets cumulés de ce qui apparaît comme une **surévaluation prudentielle d'une multitude des mesures salariales** survenues ces derniers mois et dont l'impact est extrêmement difficile à anticiper (indemnités de fin de contrat, ruptures conventionnelles, augmentations du SMIC et du point d'indice, etc.). Enfin, il faut noter une baisse relative **du nombre d'heures d'enseignement**, découlant de la baisse du nombre global d'étudiants en 2022 par rapport à 2021 (surtout marquée en L3 et malgré une augmentation de 1% des effectifs en L1). Tous ces éléments indiquent que, au regard de la situation en 2021 et selon l'évolution de la situation économique générale et des marchés de l'emploi (1), selon les corrections opérées ou non par la tutelle sur la SCSP aux vues de la réalité des

impacts de certaines mesures salariales (2), une part très importante de cette sous consommation conjoncturelle de 2022 et 2023 sera rattrapée sur 2024 et 2025, ce qui invite à **une grande prudence pour les années à venir** tout en confirmant l'importance d'une lecture pluriannuelle de ces données.

En ce qui concerne le **fonctionnement**, la plus faible réalisation des dépenses en fonctionnement par rapport aux cibles prévues au BI puis aux BR est liée au cumul **d'une évaluation du coût des fluides qui s'est avérée plus basse que prévue** initialement (pour 1 M€, en raison de l'efficacité du plan de sobriété et de températures clémentes) et d'une **difficulté à réaliser certaines commandes d'équipement** (découlant pour partie des difficultés de recrutement, comme à la DSI par exemple) couplée à un **transfert du fonctionnement vers l'investissement** d'autres dépenses d'entretien ou réparations (pour 1,6 M€ au total).

Il convient enfin de noter que si certaines **dépenses en investissement** ont été repoussées en raison des décalages liés au projet La Ruche, **l'impact de l'inflation est ici majeur** avec une **augmentation de 8 à 10 M€ des coûts de construction** dont l'impact se retrouvera sur 2024 et 2025.

Les recettes

Les recettes encaissées à 154,8 M€ (+ 5,8 M€ comparativement à 2021 ; exécution budgétaire : 96 % du BR2) laissent apparaître :

- **Une légère sur-exécution hors convention, qui relève d'une part d'une subvention pour charge de service public à 126,4 M€**, plus élevée qu'attendu en BR2 2022, et d'autre part d'une **bonne réalisation de la prévision de recettes propres d'activités à 25,3 M€** (+ 2 M€ par rapport à 2021 notamment du fait des recettes de FC et FA et des financements ANR);
- **Une sous-consommation marquée sur les conventions**, relevant de facteurs multiples, certains conjoncturels (déroulement des opérations de la Ruche), d'autres structurels (exécution des conventions pluriannuelles de recherche majoritairement).

En dépit d'une réalisation inférieure à la prévision en BR2 2022, l'année constitue le deuxième exercice d'affilée d'augmentation du total des recettes propres encaissables (hors SCSP, il s'agit de l'ensemble des recettes générées par les activités de l'université). Le ratio de ressources propres sur produits encaissables à 18% traduit la politique volontariste de l'établissement en matière de développement et de pilotage des recettes.

Le solde budgétaire

Le solde budgétaire à l'équilibre à + 30 k€ est constant par rapport à 2021 (68 K€). La variation de trésorerie induite de + 3,1 M€ est liée au financement des bâtiments modulaires (recette de l'Etat perçue en 2022 pour des dépenses en 2023 – FAR financement à recevoir qui n'a pas d'impact sur le résultat mais au niveau de la trésorerie et du fonds de roulement).

En comptabilité générale

Le résultat et la CAF

La sous-consommation sensible intervenue sur les dépenses (126,7 M€ de charges de personnel contre 130,1 M€ au BR2 2022 et 29,4 M€ de charges de fonctionnement contre 33,6 M€ au BR2 2022), couplée

à une réalisation en progression de la recette (160,1 M€, soit + 7,8 M€) aboutit à la **constatation d'un excédent net comptable de 4 M€**.

Le niveau de dépenses de personnel est à nuancer avec le de ratio dépenses de personnel / produits encaissables qui s'élève à 82,2 %. Il constitue ainsi, selon le ministère, un élément de vigilance en 2022. Ce ratio est en amélioration par comparaison au réalisé 2020 et 2021 (84 %). Ceci s'explique par une augmentation des produits encaissables supérieure à celle des dépenses de personnel (l'effet de la hausse du point étant partiellement couvert par la hausse de la SCSP et le dynamisme des recettes propres d'activité).

Outre les éléments exposés plus haut, le dynamisme des charges de fonctionnement (+1,3 M€ en un an) tient pour moitié à l'augmentation de la dotation aux amortissements (+ 700 k€).

Si les produits (recettes de fonctionnement) s'établissent 2 M€ sous la prévision du BR2 2022, l'exercice marque une croissance relativement dynamique des recettes comme exposé plus haut (avec l'impact des produits à recevoir qui s'ajoute également en droits constatés).

Malgré une sous-exécution des ressources (recettes d'investissement) attendues, **la génération d'une importante CAF (8,5 M€)**, liée pour partie au résultat de 4 M€, entraîne mécaniquement un apport au fonds de roulement. L'investissement à 9,6 M€ (contre 15,4 M€ projetés au BR2 2022) participe à cette évolution (impact du décalage des opérations La Ruche).

Le fonds de roulement et la trésorerie

La CAF (8,5 M€) et les financements (7 M€) couvrent l'intégralité des dépenses d'investissement (9,6 M€). En conséquence, **le CF 2022 affiche un apport au fonds de roulement de 5,9 M€**.

Avec cet apport, **le niveau de fonds de roulement à fin 2022 s'élève à 43 M€, soit 106 jours de charges de fonctionnement décaissables**. Ce niveau est supérieur de 7,9 M€ à celui projeté au BI 2022 et de 13,9 M€ par rapport à celui arrêté en BR2.

Si le niveau du fonds de roulement a pratiquement doublé au cours des huit derniers exercices, il faut noter une inversion de la tendance à compter de 2019, en raison de sa forte mobilisation au titre des opérations conduites par l'Université sur ses fonds propres (remise à niveau en matière numérique et patrimoniale). Le fonds de roulement a retrouvé son niveau de 2018, du fait du report des principales opérations du PPI, mais le lancement de l'opération La Ruche en 2023 va conduire à une forte mobilisation de celui-ci dans les années à venir, avec un impact fort sur ce plan de l'augmentation des coûts de construction liée à l'inflation.

La variation positive de la trésorerie de 3,1 M€ porte le niveau à fin 2022 à 46,6 M€. Ce montant est supérieur de 9 M€ à la projection du BI et de 11,2 M€ du BR2 2022.

Ce niveau correspond à 115 jours de fonctionnement. **Cet indicateur est très positif au regard des seuils de vigilance (30 jours) fixés par le ministère. Il doit toutefois être nuancé par l'intégration des engagements contractuels de l'établissement et le contexte inflationniste pour l'avenir**.

En effet, le niveau de trésorerie disponible (en incluant les engagements de l'établissement) atteint 23,5 M€ soit 58 jours de fonctionnement. Enfin, le contexte inflationniste actuel va entraîner mécaniquement un surcoût important concernant l'opération immobilière La Ruche (entre 8 et 10 M€). A ce titre, le bon résultat de l'année 2022 impactant à la hausse la trésorerie, va permettre à l'établissement de faire face, partiellement, à ces nouvelles dépenses à venir.